



# *Bulletin Municipal* *2025 / 2026* *Grainville Sur Ry*



## MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2026, comme le veut la tradition, je présente en mon nom et en celui des collègues du conseil municipal ainsi que celui des jeunes, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, une excellente santé et la joie dans vos familles. Nous essayons de faire perdurer les traditions de notre village, les nombreux articles de ce bulletin vous relateront ces événements pour l'année écoulée. Les projets à venir seront proposés par le prochain conseil qui sera élu lors des élections des 15 et 22 mars 2026. Je souhaite ici remercier le personnel municipal pour son professionnalisme et son dévouement. Sachez que la mairie reste à votre écoute.

Excellente lecture à tous.

**Contacts Mairie :** 275 rue du Bois Aubry 76116 Grainville sur Ry

**Téléphone :** 02 35 23 54 53

**Mail :** commune-de-grainville-sur-ry@orange.fr

**Horaires Mairie :**

Lundi, Mardi et Jeudi : 14h00-18h00

**Permanences élus :** Lundi et Jeudi : 16h00 - 18h00

Retrouvez toute l'actualité municipale sur <http://www.grainvillesurry.fr/>

**Application :** LOCALITI Recevez nos dernières informations et alertes en temps réel sur votre téléphone

**INFORMATIONS UTILES**

**Rappel : Horaires éclairage public**

Afin de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergie, l'éclairage public est éteint sur l'ensemble du territoire communal de vingt-deux heures (22h00) à six heures du matin (06h00).

**Cimetière – Jardin du Souvenir**

Le cimetière communal dispose d'un espace réservé aux inhumations (caveaux et fosses), et d'un site cinéraire comprenant une colonne de dispersion des cendres, un columbarium et un espace réservé aux cavurnes. Toute dispersion de cendres dans la colonne du Jardin du Souvenir nécessite obligatoirement une autorisation de la mairie et l'intervention des pompes funèbres.

DURÉE	TYPE DE CONCESSIONS		
	Concession de terrain traditionnelle (2m. x 1m.)	Concession de terrain pour cavurne (0,60 m x 0,60 m)	Concession Columbarium Maximum 3 urnes
15 ans	200 €	200 €	600 €
30 ans	300 €	300 €	800 €
50 ans	400 €	400 €	1000 €

Les concessions accordées pour une durée de 15 ans, 30 ans ou 50 ans peuvent être renouvelées dans un délai de 2 ans suivant leur date d'échéance. A défaut, elles sont susceptibles de faire l'objet d'une reprise par la commune. Un panneau est apposé à proximité des monuments funéraires pendant cette durée de 2 ans. N'hésitez pas à contacter la mairie.

**Défibrillateur**

Un geste pour sauver une vie. La commune est équipée de cet appareil placé sur la façade de la mairie.

**Boîte à livres**

Une boîte à livres fabriquée par le conseil des jeunes est à votre disposition dans l'abribus place de la Mairie. N'hésitez pas à l'alimenter et à l'utiliser.

**Assistantes maternelles agréées de Grainville sur Ry**

Madame AMBROISE Babita      601 rue du 19 Mars 1962      Tél. : 06.44.70.18.69

Madame DELANSAY Claire      539 rue de l'Eglise      Tél. : 06.66.58.06.98

**Relais petite enfance**

Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'informations, d'échanges et de rencontres gratuits, ouverts aux Assistant(e)s Maternel(les) Agréé(es), gardes à domicile, aux parents et tout adulte impliqué par l'éducation d'un jeune enfant.

Les relais proposent également des ateliers « éveil » et « éveil du tout petit » sur inscription.

Plus d'info : <https://www.intercauxvexin.fr/fr/les-relais-petite-enfance>

## **Environnement : Règlementation**

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 réglemente les horaires d'utilisation des engins motorisés et matériels bruyants de bricolage et jardinage comme suit :

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 20h00

Samedi : 9h00 à 12h00 - 14h30 à 19h00

Dimanche et Fériés : 10h00 à 12h00

## **Brûlage à l'air libre**

Selon l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental et le Code de l'Environnement (annexe II de l'article R541-8) le brûlage à l'air libre des déchets (déchets verts et déchets ménagers) est **STRICTEMENT INTERDIT** : une amende de 450 € est encourue en vertu des dispositions du code de la Santé Publique (article 7 du décret n° 2003-462).

## **Maîtrise des déchets**

### **Collecte des bouchons – BOUCHONS 276**

Tous les bouchons en plastique peuvent être collectés : bouchons d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits, de bain moussant, de shampoing, de ketchup, de mayonnaise, de produits d'entretien, de mousse à raser, de laque mais aussi les couvercles de chocolat en poudre, de café moulu ou soluble, de pâte à tartiner, de compote liquide, bref TOUS.

Le recyclage des bouchons collectés permet à l'association BOUCHONS 276 de financer des travaux tels que l'aménagement de salle de bain et de véhicules pour personnes handicapées, l'achat de matériel en braille ou de matériel spécifique destinés à des personnes en situation de handicap. Deux collecteurs pour récupérer les bouchons ont été placés, l'un près de l'entrée de la mairie et le second à côté du conteneur à verre.

### **Dépôt communal déchets verts**

Le dépôt communal est situé au carrefour de la RD 85 et RD 62 vers Servaville et est réservé aux personnes de la commune. Seuls les déchets verts sont acceptés.

Date et horaires d'ouverture :

- **du lundi 16 mars 2026 au lundi 19 octobre 2026 inclus : 17h00 à 19h00**
- **du lundi 26 octobre 2026 au lundi 30 novembre 2026 inclus : 16h00 à 18h00**

### **Déchetterie de Darnétal – 02.35.36.11.78**

Adresse : Sente de la Ravine les Violettes – 76160 Darnétal

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Mardi : fermée

Mercredi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30

Fermée les jours fériés

### **Déchetterie de Boos – 02.35.79.93.87**

Adresse : rue des Canadiens – 76520 Boos

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Mardi : 9h00 à 12h30

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30

Jeudi : 9h00 à 12h30

Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30

Samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30

Fermée les jours fériés

## **Collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables**

Les déchets recyclables et ménagers sont collectés en porte à porte, le jeudi matin :

- toutes les semaines pour les bacs jaunes des recyclables
- une semaine sur deux pour les déchets ménagers (voir planning diffusé en dernières pages)

Les containers devront obligatoirement être sortis la veille au soir, soit le **mercredi soir**.

**Pour des raisons d'hygiène, d'esthétique et de sécurité, ils devront impérativement être rentrés tous les jeudis soirs.**

### **Le verre reste en apport volontaire** :

Deux conteneurs à verre sont à votre disposition sur la commune, ils sont situés rue de l'église (près de l'église).

### **Dépôts sauvages**

Une recrudescence des dépôts sauvages a été observée sur le territoire de la commune. Ainsi, selon l'article L.541-3 du code de l'environnement, le Maire est compétent pour faire cesser et sanctionner les atteintes à l'environnement liées à l'abandon ou aux dépôts illégaux de déchets.

**Déposer, abandonner, jeter ou déverser tous types de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire : l'amende est de 135 € en cas de règlement dans les 45 jours suivants le constat d'infraction, passé ce délai, l'amende est de 375 €.**

### **Amélioration de l'habitat** :

L'espace « France Rénov » est un lieu où l'on peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie (chauffage, isolation, etc.) et les aides financières mobilisables (Eco PTZ, crédit d'impôt, etc.) Retrouvez toutes les infos sur le site de la Com/Com :

<https://www.intercauxvexin.fr/fr/espace-france-renov>

### **Espace Numérique Mobile** Vous souhaitez être accompagné pour :

L'accès au numérique (création de boîte mail, navigation internet, traitement de texte...)

L'accès au droit (Caf, Impôts, ANTS, MSA, retraite, Logement...)

Vos actualisations, vos ouvertures de compte...

Vos recherches d'emploi, la mise à jour de vos CV...

Votre curiosité personnelle et bien d'autres services

À compter de janvier 2026 l'accompagnement se fera sur la commune de Ry, chaque mercredi matin. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez appeler le 06.21.61.88.18.

## **Vos déplacements et les alternatives à la voiture pour se rendre à Rouen.**

### **En car ?**

**Le réseau Nomad Car 76 propose une** ligne régulière **522**, Gournay en Bray/Vascoeuil/Rouen . Elle dessert notre commune toute l'année du lundi au samedi (sauf les jours fériés).

### **En train ?**

En semaine, 9 trains directs par jour effectuent régulièrement le trajet **Morgny la Pommeraye / gare de Rouen** en environ 15 mn. Ils vous permettent de voyager rapidement et écologiquement jusqu'à votre destination tout en restant confortablement assis.

Un parking **gratuit** est situé près de la gare de Morgny.

### **En voiture ?**

**Privilégiez le co-voiturage, mode de transport économique, écologique mais aussi convivial. La communauté de commune Inter Caux Vexin compte plusieurs aires de covoiturage sur son territoire dont :**

- **[l'aire de Vieux-Manoir](#), à proximité du parc d'activités du Moulin d'Ecalles. Elle propose **80 places de stationnement.****
- **[l'aire de Martainville-Epreville](#), au carrefour des RD13 et RD21 : **88 places de stationnement.****

**Savez-vous que la communauté de Communes « Inter Caux Vexin » subventionne les trajets en covoiturage ayant pour origine ou destination l'une des 64 communes d'Inter Caux Vexin ?**

Les conducteurs reçoivent 1,50€ par passager transporté, et jusqu'à 3€ par trajet et par passager, soit 120€/mois en covoiturant régulièrement. Côté passager, les trajets sont offerts par Inter Caux Vexin quelle que soit la distance parcourue. Pour bénéficier de ce dispositif, les habitants sont invités à s'inscrire sur l'application mobile BlaBlaCar Daily qui mettra en relation passagers et conducteurs.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la communauté de Communes :

**<https://www.intercauxvexin.fr/fr/le-covoiturage>**

**Pour télécharger l'application BlaBlaCarDaily, rendez-vous sur :**

**<https://blablacardaily.com/telechargement>**

## **RÉALISATIONS 2025**

### **Le maitre-mot des investissements 2025 était : SÉCURITÉ.**

Dès le début d'année, le remplacement tant attendu des ampoules halogènes des candélabres par des ampoules LED a été effectué rue du Four à Pain et à la Résidence de la Butte. La totalité par territoire communal est ainsi correctement éclairé. Toutes les voies communales ont fait l'objet d'une réfection au printemps. La sécurisation de l'accès à l'école a été améliorée par le remplacement du vieux portail. Un modèle à gâche électrique contrôlable à distance et équipé d'un visiophone a été installé pendant les vacances de Toussaint. À la suite des violents épisodes pluvieux que nous avons connus et qui ont engendré des ruissellements importants, des travaux conséquents ont été effectués en collaboration avec le Syndicat des Bassins Versants, consistant en la réhabilitation et l'agrandissement d'une mare tampon rue de l'église, la réfection d'une noue dans le parc ainsi que la création d'un talus pour protéger deux habitations particulièrement exposées. Enfin nous avons dû, à contrecœur, démonter les deux ponts de bois du parc devenus bien trop dangereux à cause de leur pourrissement aux pieds et sur le tablier.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

### Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à Grainville sur Ry Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

**Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Grainville sur Ry, suite à une loi du 21 mai 2025.**

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

**Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.**

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

### Inscription sur les listes électorales

- L'inscription sur les listes électorales est possible **jusqu'au 4 février 2026 en ligne et jusqu'au 6 février 2026 en Mairie.**
- La possibilité pour le citoyen de **vérifier lui-même sa situation électorale** directement en ligne (via le répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE)
- L'inscription peut se faire **en ligne ou en mairie**. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.
- <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

## FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

### DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT :

#### Privilégiez la pré-demande en ligne

Vous souhaitez faire une demande de passeport ou carte nationale d'identité ?

Constituez votre dossier : soit en remplissant une pré-demande en ligne

(<https://passeport.ants.gouv.fr/>) et en vous acquittant du timbre fiscal si nécessaire sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) soit en complétant un formulaire Cerfa remis par la Mairie ;

- **Prenez rendez-vous pour déposer votre demande de carte d'identité électronique ou votre passeport** auprès d'une Mairie dotée d'un dispositif de recueil des demandes de CNI ou passeports, par téléphone ou par internet (voir la liste des mairies de l'arrondissement de Rouen à la page suivante).
- Retirez votre titre d'identité à la Mairie de dépôt de la demande.

#### Pièces justificatives à fournir pour renouveler vos titres d'identité

Pour vos demandes de renouvellement de passeport ou carte nationale d'identité (CNI), vous avez besoin de votre :

- CNI ou Passeport, valide ou périmé depuis moins de 5 ans (titres sécurisés) (si périmée depuis plus de 5 ans : fournir un acte de naissance de moins de 3 mois
- Photo d'identité conforme aux normes (moins de 6 mois, de face et tête nue) ;
- Justificatif de domicile ;
- Pour une première demande : acte de naissance de moins de 3 mois ;
- Timbre fiscal pour le renouvellement de passeport (86 €, [disponible en ligne](#)) ;
- Timbre fiscal pour la CNI en cas de perte/vol (25 €, également [disponible en ligne](#)).

**ATTENTION ! Selon les périodes, les délais d'attente peuvent être extrêmement longs.**

### DURÉE DE VALIDITÉ

#### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

La durée de validité de votre carte nationale d'identité varie :

##### 1°) Pour une personne majeure :

- Votre carte d'identité a été délivrée entre 2004 et 2013, la durée de validité est automatiquement prolongée de 5 ans, si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et si la carte était encore valide le 1er janvier 2014 :
- Votre carte d'identité a été délivrée entre le 1er janvier 2014 et le 2 août 2021 et est une carte ancien modèle (plastifiée bleue) : sa durée de validité est de 15 ans :
- Votre carte d'identité est une nouvelle carte nationale d'identité (au format carte bancaire) : sa durée de validité est à nouveau de 10 ans.

##### 2°) Pour une personne mineure :

- Si la personne devient majeure avant la date d'expiration, il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle demande de carte :
- La durée de validité de la carte d'identité est de 10 ans.

**PASSEPORT :** La durée de validité de votre passeport varie :

**1°) Pour une personne majeure :** la durée de validité est de 10 ans ;

**2°) Pour une personne mineure :** la durée de validité est de 5 ans.

**LISTE DES COMMUNES DE LA SEINE-MARITIME (ARRONDISSEMENT DE ROUEN)  
EQUIPÉES DE DISPOSITIFS DE RECUEIL POUR L'ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE  
CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET DE PASSEPORTS**

<b>Mairies de l'Arrondissement de Rouen de la Seine-Maritime</b>			
Barentin 02 32 94 90 20	Bihorel 02 35 59 56 56	Bois-Guillaume 02 35 12 24 40	Buchy 02 35 34 40 25
Canteleu 02 32 83 40 00	Caudebec-les-Elbeuf 02 32 96 02 02	Clères 02 35 33 23 31	Darnétal 02 32 12 31 31
Déville-les-Rouen 02 32 82 34 80	Elbeuf 02 32 96 90 10	Grand-Couronne 02 32 11 53 53	Le Grand-Quevilly 02 35 68 93 00
Le Trait 02 35 05 93 70	Maromme 02 32 82 22 00	Le Mesnil-Esnard 02 32 86 56 56	Mont-Saint-Aignan 02 35 14 30 47
Montville 02 32 93 91 00	Notre Dame de Bondeville 02 32 82 35 00	Oissel 02 32 95 89 89	Le Petit Quevilly 02 35 63 75 00
Quincampoix 02 35 34 70 15	Rouen 02 35 08 69 00	Rives en Seine 02 35 95 90 10	St-Etienne-du-Rouvray 02 32 95 83 83
Sotheville-les-Rouen 02 35 63 60 60	Yerville 02 32 70 43 43	Yvetot 02 32 70 44 70	

Vous pouvez également vous rendre dans les mairies des autres arrondissements et départements.

### **Listes électorales**

**Rappel : Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait la démarche de recensement citoyen à partir de 16 ans.**

Vous pouvez vous inscrire toute l'année, en effectuant une des démarches suivantes, muni de vos justificatifs d'identité et de domicile :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) ;
- en vous déplaçant en mairie ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant ces justificatifs et le **Cerfa n° 12669\*02** de demande d'inscription.

### **Recensement citoyen (ou recensement militaire)**

Chaque jeune français de 16 ans doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire, il permet d'être convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. Une attestation de recensement sera délivrée, elle est nécessaire pour s'inscrire aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile en se présentant avec votre carte nationale d'identité ou votre passeport valide, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

Le recensement permet à l'administration d'inscrire **automatiquement les jeunes sur les listes électorales**. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Le passeport ou la carte nationale d'identité sont deux documents indispensables pour réaliser vos démarches administratives, voter ou encore voyager.

## ÉTAT CIVIL 2025

### *Naissances 2025*

Jules FICHOU né le 09 août 2025

Charles CARPE né le 28 septembre 2025

Kéha ZAMIA MAHOT né le 03 novembre 2025



### *Décès 2025*

Patricia BOURDIN décédée le 07 février 2025

Claude BRÉANT décédé le 3 mai 2025



### *Mariages 2025*



Bérangère GROC et Paul FERREIRA  
Le 14 juin 2025



Chantal ENKIRCHE et Erwan BERNARD  
Le 13 septembre 2025

### *Noces de Diamant*

Jacqueline et René  
DELÈTRE



## COMPTE ADMINISTRATIF-BUDGET

### RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

LIBELLÉ	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES DE L'EXERCICE 2024	<b>331 837</b>	<b>25 787</b>
DEPENSES DE L'EXERCICE 2024	<b>268 214</b>	<b>49 767</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024</b>	<b>63 623</b>	<b>- 23 980</b>
+ EXCÉDENT REPORTÉ N-1 (2023)	<b>151 476</b>	
- DÉFICIT REPORTÉ N-1 (2023)		<b>- 17 228</b>
<b>RÉSULTAT DE CLOTURE 2024</b>	<b>215 099</b>	<b>- 41 208</b>

### BUDGET PRIMITIF 2025 voté comme suit

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
	<b>481 456</b>	<b>327 000</b>	<b>83 480</b>	<b>124 688</b>
EXCÉDENT REPORTÉ N-1		<b>154 556</b>		
- DÉFICIT REPORTÉ			<b>41208</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>481 556</b>	<b>481 556</b>	<b>124 688</b>	<b>124 688</b>

## SIVOM

### TRANSPORT SCOLAIRE

ALLER / MATIN		RETOUR / SOIR	
HORAIRES	ARRETS	HORAIRES	ARRETS
7H55	GARDERIE	16H20	ECOLE DE GRAINVILLE SUR RY
8H05	ECOLE DE RY	16H30	ECOLE DE RY
8H20	ECOLE DE GRAINVILLE SUR RY	16H40	GARDERIE ST DENIS LE THIBOULT
8H30	ECOLE DE RY	17H00	ECOLE DE GRAINVILLE SUR RY

### GARDERIE (Goûter compris)

HORAIRES	LIEUX	TARIFS
7H15 - 7H55	GARDERIE ST DENIS LE THIBOULT	2 €
8H05 - 8H30	COURS ECOLE DE RY	Gratuit
16H40 - 17H00	GARDERIE ST DENIS LE THIBOULT	Gratuit
17H00 - 17H40	GARDERIE ST DENIS LE THIBOULT	2,60 €
17H40 - 18H45	GARDERIE ST DENIS LE THIBOULT	4,60 €

### RESTAURANT SCOLAIRE

HORAIRES	GRAINVILLE SUR RY	RY
	11H50 - 13H30	11H30 - 13H20
PRIX DU REPAS	3,55 (repas 5 composants)	3,35 (repas 4 composants)

### HORAIRES ECOLES

GRAINVILLE SUR RY	RY
8H20 - 11H50	8H30 - 11H30
13H40 - 16H20	13H20 - 16H30

## ÉCOLE PRIMAIRE

**L'année dernière, l'école de Grainville sur Ry a mis l'accent sur les arts et l'espace.**

**Septembre 2024** : Participation aux Arts des prés avec l'intervention de Philippe pour Agogô, percussions. Il est venu trois jeudis de suite les 12, 19 et 26 septembre.

**4 Octobre 2024** : sortie Atrium le matin pour la semaine des Sciences, pique-nique sur Rouen, puis visite des monuments de Rouen.

**11 octobre 2024** : Rentrée en musique : La compagnie, L'ouïe Cyclette, suite à une subvention du département, est venue dans les deux écoles surprendre les élèves avec de la musique. Les élèves ont été très étonnés car ils n'avaient pas été informés de leur venue. Ils ont apprécié cette manifestation.

**18 octobre 2024** : Cross du collège Chartier, liaison école et collège pour la classe de madame BIDAUT.

**13 Décembre 2024** : Sortie au musée des Beaux-Arts et cirque le matin. Visite du musée des Beaux-Arts, rallye tableaux organisé par les maîtresses. Le midi, pique-nique dans Rouen. L'après-midi spectacle cirque MÉDRANO. Chorale de Noël jeudi 19 décembre à l'école de Grainville plus participation à la chorégraphie de Noël organisée par les commerçants de RY.

**27 Mars 2025** : Spectacle de cirque à l'école Pestacle de Ben & Raoul. Deux artistes, un pianiste et un circassien, en interaction avec le public ont proposé une heure de spectacle.

**26 Avril 2025** : Inscription au championnat Perplexus 2025 à Vandrimare.

**14 Juin 2025** : La kermesse de l'école a été organisée par les parents dans le parc de Grainville sur Ry. La journée s'est bien passée.

**19 Juin 2025**: Sortie scolaire de fin d'année. Au programme : Pêche, visite du planétarium, chasse au trésor sur le thème des planètes et visite du musée.

**26 Juin 2025** : Spectacle de cirque et chorale, représentation devant les parents de l'école. Ce sont les enfants qui ont créé leur numéro de cirque.

**30 Juin 2025** : Après-midi des collégiens ils sont venus à l'école pour présenter le fonctionnement du collège au CM2. Visite de l'école de Grainville sur Ry par les futurs élèves et leurs parents.

**1er Juillet 2025** : Remise des prix : M. Le Maire a distribué aux CM2, les livres offerts par le SIVOM au cours d'un goûter. Ce même jour une boum a été organisée par les élèves pour fêter la fin d'année.

**3 Juillet 2025** : Randonnée pédestre sur le chemin des écoliers.

## CÉRÉMONIES ANIMATIONS 2025

### CHASSE AUX OEUFS

Le samedi 19 avril, Ô parc s'est transformé en véritable terrain de chasse aux trésors pour environ 40 enfants du village. La chasse était organisée par le conseil municipal des jeunes qui s'est pleinement investi en amont dans la préparation : Atelier de décoration des oeufs à suspendre, peinture des panneaux fabriqués par un parent, distribution des flyers, délimitation des zones de recherche, dissimulation des œufs.... Cette chasse aux œufs a rencontré un beau succès. Pour terminer cette magnifique journée, après la répartition des chocolats, un goûter a été offert pour prolonger ce moment convivial.



### CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

Ce 8 mai, nous avons rendu hommage au sacrifice de tous les français et toutes les françaises tombés pour la France lors du 2ème conflit mondial. La cérémonie s'est tenue en présence de messieurs Delnott, maire de Saint Denis le Thiboult, et Hoguet, maire de Ry, de leurs adjoints et élus ainsi que du Conseil Municipal des Jeunes de Grainville sur Ry. Après un dépôt de gerbe et une minute de silence devant le monument aux morts, le cortège s'est dirigé, au son de la fanfare, vers l'école où les élèves de CM1-CM2 et leur directrice, Mme Bidaut, ont entonné la Marseillaise.

Un grand merci aux porte-drapeaux, à l'union Musicale de Ry et aux écoliers pour leur participation.



## FÊTE O' PARC

Le 21 juin a eu lieu la fête de notre village. Cette journée a commencé par une course réservée aux jeunes enfants de la commune et une randonnée pour les adultes. Les habitants sont venus nombreux partager le verre de l'amitié offert par la municipalité et animé par notre groupe de musiciens locaux (Fantastic Big Band) .

Des habitants se sont joints à nous pour le traditionnel pique-nique.

Cette année nous avons proposé une structure gonflable ainsi que des jeux anciens en bois qui ont rencontré beaucoup de succès tout comme le panier garni.



### ***RANDONNÉE OCTOBRE ROSE LE 12 OCTOBRE 2025***

Le dimanche 12 octobre, sous un soleil automnal éclatant, une trentaine de marcheuses et marcheurs se sont réunis à Grainville-sur-Ry pour participer à la randonnée organisée dans le cadre d'Octobre Rose, mois consacré à la lutte contre le cancer du sein. Le parcours, long de 10 kilomètres, a offert aux participants l'occasion de profiter d'un moment convivial et solidaire au cœur de la campagne environnante. Grâce à la générosité des marcheurs, 222 euros de dons ont été collectés. Cette somme a été entièrement reversée à la ligue contre le cancer afin de soutenir la recherche et les actions de prévention contre cette maladie. À l'issue de la randonnée, les participants ont été accueillis à la mairie autour d'un pot de l'amitié. Un moment apprécié de tous. Les organisateurs adressent un grand merci à l'ensemble des marcheuses et marcheurs pour leur bonne humeur, leur énergie et leur solidarité. Ils vous donnent d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition.



### ***LE 11 NOVEMBRE 2025***

Le 11 novembre est l'occasion de rendre un hommage aux combattants de la première guerre mondiale. Après le discours lu par Mr le Maire, une gerbe de fleurs a été déposée au monument aux morts par deux jeunes du Conseil Municipal des Jeunes. La cérémonie s'est poursuivie à Saint Denis Le Thibault. Une partie des habitants de notre commune s'est jointe à nous pour commémorer cette hommage important et honorer la mémoire de nos disparus.



### ***REPAS DES ANCIENS***

Notre repas annuel a eu lieu le 16 novembre, honoré par la présence de nos deux conseillers départementaux, Mme Delphine DURAME et M Julien DEMAZURE ainsi que de l'adjudant chef commandant de la brigade de gendarmerie de Buchy, M David MARTINE.

Nos deux aînés, Francine DESCHAMPS et Jean-pierre DELÈTRE étaient les doyens de cette journée. Le traiteur "Plaisir en Bouche" nous a régales encore cette année et l'animation a été traditionnellement assurée par "Music Live" pour le plus grand plaisir de nos danseurs habituels. Ce rendez-vous annuel nous permet de continuer de faire vivre l'âme de notre village.



### ***JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE***

Le samedi 20 décembre a eu lieu notre traditionnelle journée intergénérationnelle dans une atmosphère conviviale et chaleureuse pour la remise des colis de Noël aux aînés et des cartes cadeaux aux enfants de 0 à 10 ans et aux jeunes qui ont eu 15 ans en 2025. Les plus jeunes ont offert des dessins et des photophores décorés aux aînés qui ont volontiers répondu au questionnaire distribué par le Conseil Municipal des Jeunes sur les Noëls et la vie d'antan. Un moment de rencontre et d'échange toujours apprécié de tous.



William



NATHAN  
20 mois



Louise 7 ans  
Joyeux Noël à tous!



## QUESTIONNAIRE SUR LA « VIE D'ANTAN »

**30 personnes ont participé, voici un résumé des réponses:**

### **LES JOUETS:**

#### **Enfants, aviez-vous beaucoup de jouets ou jeux ?**

Non, rien - des oranges à Noël - quelques jouets (petites voitures, balles, vélo...).

#### **À quelles occasions receviez-vous des jouets ?**

Aucune - aux anniversaires ou fêtes - à Noël et au Noël de l'usine des parents.

### **L'ALIMENTATION :**

#### **Que mangiez-vous au goûter et à Noël ?**

Au goûter, du pain avec du beurre et du chocolat fondu.

À Noël, du poulet, de la dinde, du boudin blanc, du pain d'épices, des sucres d'orge.

#### **D'où venaient les aliments suivants : les œufs, le lait, les fruits, la confiture et la viande ...?**

Les familles élevaient des poules pour la viande et les œufs, avaient un potager.

On allait à l'épicerie la plus proche ou il y avait un camion qui vendait de l'épicerie qui passait dans tous les villages. On achetait le lait à la ferme, on allait au marché.

### **VÊTEMENTS ET EQUIPEMENTS :**

#### **Que faisaient vos parents avec vos vêtements abîmés ou troués ?**

Ils étaient réparés ou raccommodés pour les passer de génération en génération ou les donner. Lorsqu'ils étaient en trop mauvais état, ils pouvaient servir à isoler le grenier.

#### **Pouvez-vous me donner des exemples d'équipements modernes que nous possédons maintenant et qui n'existaient pas quand vous étiez enfant ?**

Le téléphone portable, la télévision, le four électrique, le lave vaisselle, la voiture, la salle de bain, les jeux électroniques. Il n'y avait pas de déchetterie.

#### **Quels sont parmi ces objets ou équipements, ceux qui vous paraissent vraiment utiles ?**

La voiture, les portables..., certaines personnes ont fait remarquer qu'ils étaient tous utiles mais se demandent si on a vraiment besoin d'autant d'objets...

***Un précieux moment d'échanges intergénérationnels !***

### *VOEUX DU MAIRE*

C'est entouré de son conseil municipal, des agents de la commune et des jeunes du CMJ que M. Bertrand a présenté ses vœux aux habitants de la commune ce samedi 10 janvier 2026. Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'il a annoncé, en présence de nos conseillers départementaux Madame Delphine Duramé et M. Julien Demazure, que ces vœux étaient ses derniers en tant que maire de la commune. L'occasion pour lui de retracer son parcours au service de ses concitoyens et de mettre à l'honneur une autre figure du « vivre ensemble » de la commune : Madame Jacqueline Delêtre cède effectivement les rênes du club de l'amitié après 43 années d'engagement associatif.

C'est pour rendre hommage à leur dévouement que Madame Duramé et M. Demazure ont remis à tous deux la médaille d'honneur du Département, en reconnaissance du parcours et de leur engagement exemplaire au service des autres.

La cérémonie s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié.



## CLUB DE L'AMITIÉ

Nous sommes entre 35 et 40 réunis tous les 15 jours de la fin du mois d'août jusqu'au 30 juin surtout pour jouer aux cartes et manger un gâteau pour certains. Il y a eu les voyages de l'interclub, les journées organisées par la fédération, des repas et des sorties d'une journée comme à Dieppe le 4 et le 19 décembre. Nous avons fêté, le 17 décembre Noël ensemble au restaurant. Pour 2026 je passe le flambeau et espère de tout coeur que l'association continue de fonctionner dans la bonne humeur et l'amitié qui nous unit. Je souhaite beaucoup de courage et de bonheur à mes successeurs. Amitié

La présidente Jacqueline DELÉTRE

### Procès verbal de l'AG du 6 décembre 2025

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

**PRÉSIDENTE** : Madame FILLOQUE Edith, demeurant 12, route de St Aignan à 76116 RY, téléphone 06 28 03 30 32,

mail [filloque.edith@orange.fr](mailto:filloque.edith@orange.fr)

Adresse courrier 12, route de St Aignan 76116 RY

**ADJOINT** : Monsieur LOCU Gérard, demeurant 465, route de Fréval 76750 Sainte Croix sur Buchy, téléphone fixe 02 35 23 48 05, portable 06 50 94 86 78,

mail [earldgh@gmail.com](mailto:earldgh@gmail.com)

**TRÉSORIÈRE** : Madame ROCHER Martine, domiciliée 70, Impasse des Ruettes 76160 PRÉAUX, tél. 06 09 71 54 44,

mail : [rtitine@aol.com](mailto:rtitine@aol.com)

**SECRÉTAIRE** : Madame LOCU Agnès, domiciliée 465, route de Fréval 76750 Sainte Croix sur Buchy, téléphone fixe 02 35 23 48 05, portable 07 49 26 87 12,

mail : [alfreval76@yahoo.fr](mailto:alfreval76@yahoo.fr)

### *DATES À RETENIR POUR 2026*

**15 / 22 Mars 2026**      Élections Municipales

**26 Septembre 2026**      Festival Arts des Prés

**Les autres dates vous seront communiquées au fil de l'année**

## ARTS DES PRÉS

La 6ème édition Arts des Prés s'est passée à Ry, le 4 octobre 2025, de 10h à 23h. Malgré la tempête annoncée, tous les artistes ont pu être mis à l'abri, comme le public que nous remercions sincèrement pour sa présence déterminée contre vents et marées, elle nous encourage vivement à continuer l'aventure pour un 3ème tour ! Les sourires et les rires se sont mêlés à l'ambiance festive et chaleureuse, de quoi se ressourcer de belles énergies pour affronter l'automne et l'hiver ! Cette édition a réuni 30 bénévoles adultes et jeunes, 80 artistes, les 2 classes de l'école de Grainville sur Ry, et 3 associations locales pour le plaisir d'environ 390 personnes venues découvrir les spectacles, concerts et ateliers proposés gratuitement.

Ce beau moment ne pourrait exister sans l'équipe des bénévoles présents depuis 6 ans, ni sans nos partenaires et toutes les personnes qui nous aident. Aussi nous tenons à remercier :

Le Département de la Seine Maritime, La Région Normandie, les communes de Ry, St Denis le Thiboult, Grainville sur Ry et les sociétaires du Crédit Agricole. M. le Maire, Christophe Hoguet, ses conseillers, Robin Lacaisse, Sophie et l'équipe technique de la mairie pour leur accueil, leur présence et leur aide ainsi que M. Lautard et le Comité des fêtes de RY. L'association des commerçants de Ry, M. Cheikh Hassene, Mme Dortomb, M. Varin, le diocèse de l'église de Ry, Alice, Romain et Boule, pour le prêt du matériel et la mise à disposition des lieux. Les exposants du marché et tous les Ryais et Ryaises.

Toutes les photos sont visibles sur le site [artsdespres.fr](http://artsdespres.fr). Un recueil du reportage dessiné de cette édition sera bientôt disponible, on vous en dit plus très bientôt !

A l'année prochaine : Rendez-vous le samedi 26 septembre 2026



## ASCRDG 2025

### L'association

L'ASCRDG est une association créée en 1977 dont l'objectif est de proposer des activités culturelles et sportives sur les trois communes de Ry, Grainville sur Ry et Saint Denis le Thiboult.

Pour cette saison 2025-2026, nous vous proposons 8 activités et plusieurs évènements tout au long de de l'année.

Adhésion  
7€

Séance d'essai  
offerte pour  
chaque activité

### Restez informés

Retrouvez toute notre actualité ainsi que tous nos évènements à venir sur notre site internet et sur nos réseaux

www.ascrdg.fr



### Atelier Anglais

Enfants - Mercredi de 14h30 à 15h15 (10 sept.)  
Adultes - Lundi de 18h à 19h (reprise le 8 sept.)

- Bibliothèque de Ry
- Christine HOOKER
- 120€ pour les adhérents
- 06.13.73.55.43

### Apiculture

Créneau à définir en fonction de l'activité des ruches.  
Animé par Emmanuel FAUQUE et J.Baptiste Verdier

- St Denis le Thiboult
- 06.81.49.58.75
- Gratuit pour les adhérents

### Théâtre

Enfants (+9ans) - Mercredi de 15h30 à 17h (10 sept.)  
Adultes - Mardi 19h15 – 20h45 (reprise 9 sept.)

- Salle des fêtes de St Denis le Thiboult
- Céline VERDIER
- 06.11.83.66.48
- 170€ pour les adhérents

### Gym Entretien

Tout âge - Vendredi de 9h30 à 10h30 (12 sept.)  
Animé par Anne Andreï

- Salle des fêtes de Saint Denis le Thiboult
- Monique GRANCHER
- 75€ pour les adhérents
- 02.35.23.60.87

### Jeux de société

Enfants et adultes - Premier vendredi de chaque mois de 20h30 à 23h. (reprise le 12 sept.)

- Ecole de Grainville sur Ry
- Carine BIDAUT
- Gratuit pour les adhérents
- carine@bidaut.com

### Loisirs créatifs

Adultes - Mercredi de 17h30 à 19h30 (10 sept.)  
Françoise Levavasseur et Lisiane Debeauvais

- Maison de l'Abreuvoir de Ry
- F.LEVAVASSEUR
- Gratuit pour les adhérents
- 06 07 66 82 49

### Renforcement musculaire

Adultes - Lundi 18h45 à 19h45 (reprise le 10 sept.)

- Salle des fêtes de St Denis le Thiboult
- Emmanuel FAUQUE
- 06.13.73.55.43
- 80€ pour les adhérents

### Tennis de table

Enfants - Mardi 17h45 à 19h15 (reprise le 9 sept.)  
Adultes - Jeudi 17h45 à 19h15 (reprise le 11 sept.)  
Animé par Patrick LOUIS et Claude DELESTRE

- Halles fermées de Ry
- Claude DELESTRE
- 10€ pour les adhérents
- 02.32.49.14.84

### Nos rendez-vous

#### 06 sept. 2025 - Forum des associations

Nous serons présents pour répondre à vos questions et pour les inscriptions.

- Salle des fêtes de Ry - 9h à 12h

#### 04 oct. 2025 - Festival Arts des Prés

Petits rendez-vous artistiques. Spectacles, concerts et performances. Tout public, entrée gratuite.

- Ry - 11h30 à 22h

#### 26 oct. 2025 - L'ouïe-Cyclette

Concert : Griffure. Amaryllis Billet (violin, voix et autres) et Léonore Grollemund (violoncelle, voix et autres).

- Salle des fêtes de Ry - 14h30

#### 6 décembre 2025 - Assemblée générale

Assemblée de l'association, ouverte aux adhérents

- Ecole de Grainville sur Ry - 14h30

#### 24 jan. 2025 - Galette des Rois...

... et autres surprises. Réservé aux adhérents.

- Salle des fêtes de St Denis le Thiboult - 15h

#### 14 mai 2026 - Rallye de l'Ascension

Randonnée pédestre familiale.

### Evènements à venir...

Les adhérents seront informés par mail lorsque nous en saurons un peu plus...

- Bal folk
- Stage de cirque
- Spectacle de l'atelier théâtre
- Tournoi de tennis de table décalé

### Partenariats

En tant qu'adhérent ASCRDG, profitez de tarifs préférentiels lors d'évènements partenaires : concerts, spectacles... Plus d'infos sur notre site.

### Bibliothèque municipale

Entrée gratuite.

- Monique Grancher - 02.35.23.60.87
- 10 Rue Grand' Rue, 76116 Ry

www.ascrdg.fr

ascrdg.asso@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

## 2025-2026

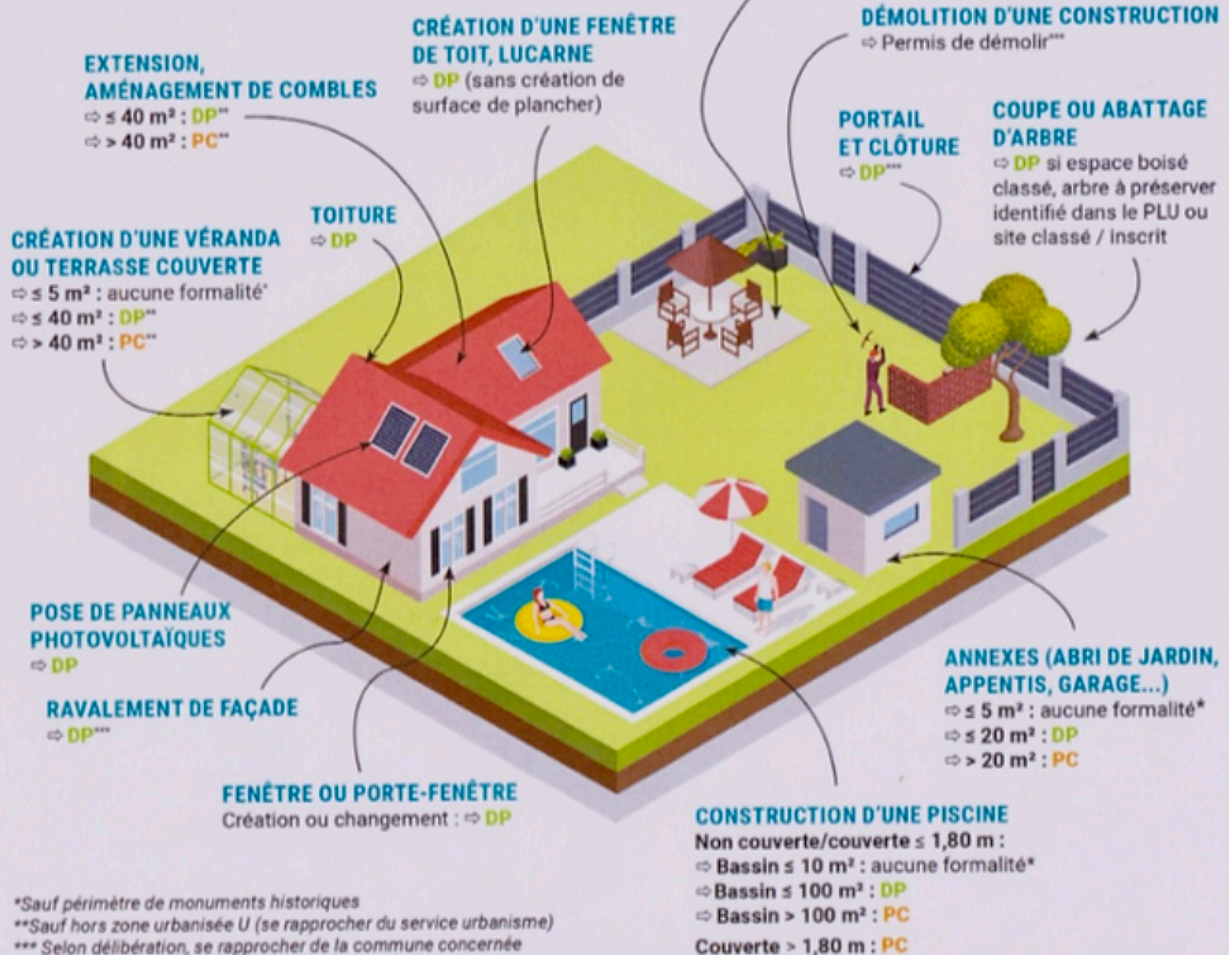


## Programme Activités & Evènements

## URBANISME -VOIRIE

### Quelles autorisations demander ?

**Demande Préalable (DP)  
ou Permis de Construire (PC)**



### Demande d'autorisation en cas de travaux

Beaucoup de travaux changeant l'aspect extérieur de votre propriété (Piscine, abri de jardin, carport, véranda, création ou remplacement d'huissieries extérieures, clôture ou portail) nécessitent au préalable l'obtention d'une autorisation d'urbanisme. Avant d'engager vos travaux, nous vous invitons à venir les présenter à la mairie qui vous expliquera les procédures et les formalités à effectuer afin d'être en conformité avec notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Vous pouvez déposer votre demande soit en mairie, soit en ligne sur le guichet numérique de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin accessible par le lien :

<https://gnau13.operis.fr/intercauxvexin/gnau>

Les délais légaux de traitement dépendent du type de demande : 1 mois pour une déclaration préalable de travaux, 2 mois pour un permis de construire. Ces délais sont majorés d'un mois si votre propriété se situe dans le périmètre de protection des monuments historiques (Résidence de la Butte et une partie du Chemin du Pré).

# Calendrier de collecte GRAINVILLE-SUR-RY

**2026**  
semestre  
**1**

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Rappel : vos bacs sont à sortir la veille au soir du jour de collecte.



**Vos ordures ménagères sont collectées  
le jeudi toutes les 2 semaines**



**Votre bac jaune est collecté  
le jeudi chaque semaine**

Les collectes seront assurées normalement les jours fériés, sauf 25 déc., 1<sup>er</sup> janv., 1<sup>er</sup> mai (collecte décalée d'une journée).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[www.intercauxvexin.fr](http://www.intercauxvexin.fr)

# Calendrier de collecte GRAINVILLE-SUR-RY

**2026**  
semestre  
**2**

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Rappel : vos bacs sont à sortir la veille au soir du jour de collecte.



**Vos ordures ménagères sont collectées  
le jeudi toutes les 2 semaines**



**Votre bac jaune est collecté  
le jeudi chaque semaine**

Les collectes seront assurées normalement les jours fériés, sauf 25 déc., 1<sup>er</sup> janv., 1<sup>er</sup> mai (collecte décalée d'une journée).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

[www.intercauxvexin.fr](http://www.intercauxvexin.fr)